

Charenton *magazine*

N° 164 - Septembre 2011

La Petite Enfance

**un secteur qui poursuit
sa croissance**



Derniers regards sur l'été

4

7

Pour bien commencer l'année scolaire, la Ville vous propose ...

DOSSIER



La petite enfance : un secteur en pleine croissance

12

16

Ne ratez pas le Forum des Associations

Programme en pages centrales

SOMMAIRE

septembre 2011 N° 164

19

Le commerce de proximité se porte bien

21



Déjections canines : ramasser ou payer ? A vous de choisir !

25



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

Actualité de la Communauté de communes

23



Les chantiers de l'été

Charenton magazine N° 164 - septembre 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle

Photos : C. Doumbé - C. Lormier - J. Neveu - I. Stéfan - Fotolia - Mise en page : C. Doumbé

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Notre ville dispose actuellement de 430 berceaux pour les jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Ce sont 546 enfants (certains ne venant pas tous les jours) qui sont admis dans nos équipements "petite enfance". Malgré cet effort considérable pour une commune de 29 000 habitants, la liste d'attente compte plus de 400 enfants !



6 crèches collectives et 1 crèche familiale, 2 structures multi-accueil, 1 crèche privée sous contrat avec la Ville, ces moyens, pourtant importants et parmi les plus remarquables du Val-de-Marne, ne suffisent pas.

A Charenton, les crèches sont toutes municipales ; nous n'avons aucune crèche financée par le Conseil général. Ce même Département nous a porté un bien mauvais coup en supprimant l'aide qu'il nous accordait sur le fonctionnement de nos crèches. Ce sont 609 000 € de moins chaque année ! A cela s'ajoutent des problèmes de recrutement de puéricultrices dans un secteur qui nécessite des agents très professionnels.

Mais ces difficultés ne nous empêchent pas de progresser. Même s'il ne s'agit pas d'une de ses compétences obligatoires et s'il n'est pas possible d'accueillir tous les enfants en crèche, la Ville entend rendre un service de qualité à ses habitants. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixés pour objectif de créer au moins une soixantaine de berceaux supplémentaires dans les deux ans.

Ainsi un projet de construction d'une nouvelle crèche au 19 de la rue Victor Hugo devrait se concrétiser dans les prochains mois. Nous envisageons également de réserver des places dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle crèche privée sous contrat rue de Paris, comme nous l'avons fait pour quelques berceaux aux Hôpitaux de Saint-Maurice.

Pour les familles dont l'enfant n'est pas en crèche, d'autres solutions existent. La Ville de Charenton accorde une aide financière (sous conditions) aux familles qui n'ont pu obtenir de place en crèche et qui emploient une assistante maternelle ou une garde d'enfant à domicile.

Nous nous employons à faire le maximum, avec la seule aide de la Caisse d'Allocations Familiales, pour que l'accueil de nos plus petits s'effectue dans les meilleures conditions.

Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilion**
Conseiller général du Val-de-Marne

BOUM GÉANTE

Un énorme succès !

Gros succès pour la boum "l'école est finie !". Le 2 juillet, les Charentonnais de tous âges n'ont pas manqué cette occasion de fêter les vacances, sur la place Briand transformée en une piste de danse géante à ciel ouvert !

Ambiance garantie avec le DJ Vincent Leclerc qui a su faire chanter et danser toutes les générations ! Retour en images sur une folle et belle soirée... ■



TOUS AU CLUB !

Un espace convivial de détente et de loisirs !

Le temps maussade, pas très estival en juillet, n'a pas découragé les Charentonnais, venus nombreux, en famille ou entre amis, sur la place Briand transformée en club de vacances. La pataugeoire, les trampolines, le mini-golf, les bacs à sable ou autres transats, on fait le plein et surtout le bonheur des petits et des grands ! La bonne humeur était aussi au rendez-vous lors du pique-nique dansant du 13 juillet. Malgré cette météo capricieuse, vous avez été près de 13 000 personnes à profiter de Tous au Club ! pendant 3 semaines ! Merci de votre fidélité et rendez-vous l'année prochaine ! ■



LIONS CLUB DE CHARENTON-LE-PONT

Brocante

Les 18 et 19 juin derniers, les membres du Lions Club de Charenton organisaient leur 17^e brocante. En dépit d'un temps capricieux, un grand nombre d'exposants avaient répondu à l'appel et proposaient sur leurs étals vêtements, bibelots, meubles et objets usuels de toute nature et époque... sans oublier les stands de restauration tenus par les membres du Lions Club. L'affluence était grande aussi du côté des acheteurs avec plusieurs centaines de visiteurs. Les profits de cette manifestation permettront au Lions Club de poursuivre son action en faveur des jeunes scolaires de Charenton (distribution de manuels en doublon pour éviter la surcharge des cartables, séances de théâtre pédagogiques...) et de maintenir ses œuvres sociales traditionnelles en faveur des non-voyants ou du soutien aux jeunes talents. ■



OFFICIEL

La devise de la République sur le fronton de l'école Desnos



"Liberté, Égalité, Fraternité" : ces trois mots, intégrés dans le préambule de la Constitution sont la devise de la France qui demeure le pays des Droits de l'Homme. Symbole de la République, cette devise était absente des frontons des écoles

charentonnaises jusqu'à ce que le Maire décide, à l'occasion de l'inauguration de l'école La Cerisaie rénovée, de doter chaque établissement de cet hommage à la République. Cette démarche est encouragée par les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. L'école Robert Desnos a "fermé le bal" de cette opération le 18 juin dernier en présence des élèves et des parents, à l'occasion de la fête des vingt ans de l'école. ■

TOURNOI DES PALMES ACADEMIQUES

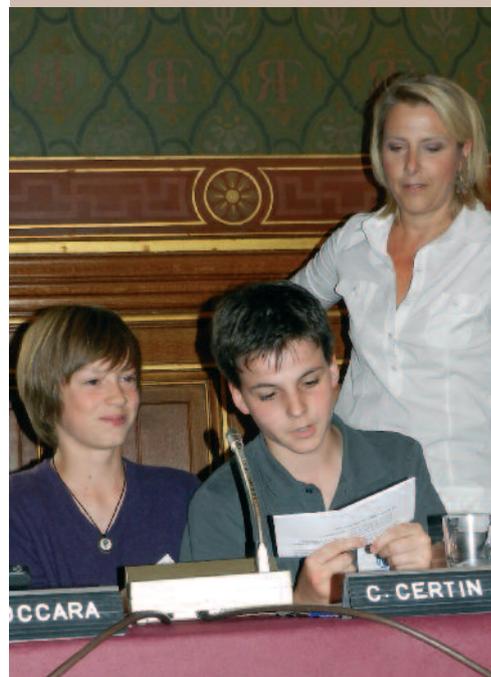
Trois Charentonnaises distinguées

Trois élèves de Notre-Dame-des-Missions de Charenton ont été distingués à l'occasion du tournoi départemental organisé par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) pour illustrer et promouvoir la langue française auprès des jeunes. Ces trois lauréates sont :

- Flora Fatoux, élève de 3^{ème} qui a reçu le 1^{er} prix de composition française,
- Pauline Renucci, élève de 3^{ème} qui a obtenu le 2^{ème} prix de poésie,
- Noémie Boyer, lycéenne de 2nd, qui s'est vue remettre un accessit dans la catégorie "Jeune nouvelle". ■

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES L'heure des bilans

Des membres du Conseil Municipal des Jeunes ont fièrement exposé leur bilan devant les élus municipaux à l'occasion du Conseil municipal qui s'est tenu le 17 juin dernier. Soutenu dans leur démarche par Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ, ils ont très professionnellement-même si le trac était bien là-expliqué les démarches qu'ils avaient engagées au cours de l'année, notamment en faveur des victimes du séisme d'Haïti. ■



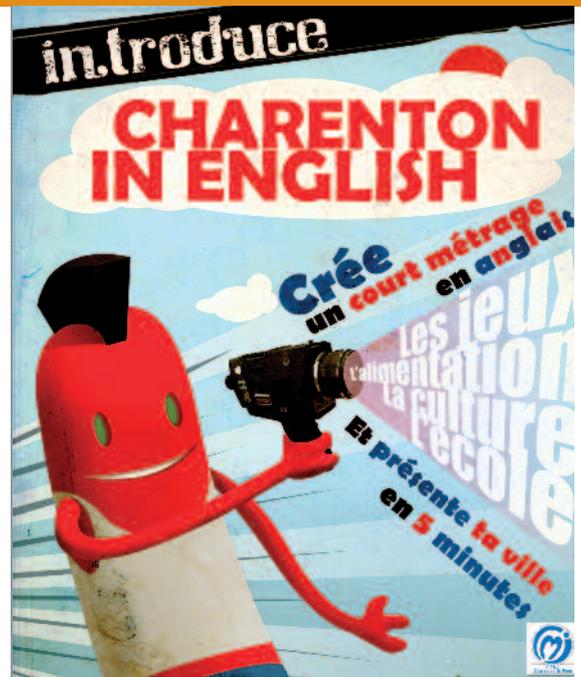
CONCOURS

Introduce Charenton in English or in German

25 élèves de la classe bi-langue 5^{ème} A et B du collège La Cerisaie ont travaillé plusieurs mois sur un projet linguistique et multimédia. Reprenant l'idée du concours vidéo lancé par le CMJ "Introduce Charenton in English", ils ont créé un poster multimédia, mêlant images, textes, sons, animations et présenté leur ville à leur façon, en allemand ou en anglais.

Pour parvenir à ce résultat final, ils ont dû jouer aux reporters photos dans la ville, choisir des bâtiments ou lieux signifiants pour eux, puis préparé des textes avec des anecdotes et témoignages.

Le travail final, réalisé avec l'aide de l'équipe enseignante et les animateurs d'Aliaj, rend compte de façon personnalisée et animée de la vision des jeunes de leur ville. **A noter : tous les jeunes qui ont participé au concours ont proposé des courts métrages de 5 minutes très réussis et créatifs. Ils ont remporté des places de cinéma. ■**



COURS PRIVÉS

Pour que l'anglais devienne un jeu d'enfant

Deux associations charentonnaises offrent des cours et des stages linguistiques pour les petits (dès 3 ans) comme pour les adultes.



Les mini-schools.

Reconnue pour sa méthodologie exclusive, cette association propose des initiations à l'anglais pour les enfants dès 3 ans. Des stages de 5 jours (à raison de 2 heures par jour) sont prévus en février et avril 2012. Les inscriptions se dérouleront le mardi 6 septembre de 15h30 à 18h au 4, rue de la Mairie.

Speak English in Charenton

Tout au long de l'année, cette association propose des cours et stages d'anglais aux jeunes scolaires (collégiens et lycéens), des ateliers thématiques mensuels, des cours du soir pour les adultes de différents niveaux et des stages. Ces derniers doivent permettre aux participants de rafraichir leurs connaissances en anglais et améliorer leurs compétences en communication. Le prochain stage, de niveau intermédiaire, se déroulera sur 4 samedis entre le 24 septembre et le 15 octobre prochain.

Pour tout renseignement : speakenglishinch@yahoo.fr ou bien contactez Carole Mien (06.64.91.31.58) ou Stéphanie Lindsey-Clark (01.48.93.57.15). ■

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Aide aux devoirs

Cette année encore, l'Association des Familles de Charenton (A.F.C.) reconduit ses séances de soutien scolaire pour les élèves du cours préparatoire jusqu'à la sixième. Cet encadrement régulier permet aux enfants d'obtenir des conseils, des explications, un contrôle de ce qui est fait et surtout, le cas échéant, une reprise des points faibles ou incompris d'une leçon mal assimilée. Les élèves sont accueillis le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h sur trois sites :

- le siège social de l'AFC (16, rue Victor Hugo),
- la Maison des associations (33, quai des Carrières),
- la Verrière de Bercy (4, place d'Astier).

Les inscriptions pour l'année 2011-2012 seront prises, pour les trois sites, au siège de l'A.F.C. le mercredi 14 septembre de 16h30 à 19h. Les séances de soutien scolaire, quant à elles, reprendront le lundi 3 octobre.

AIDE FINANCIÈRE

Prime de rentrée scolaire 2011

La Ville attribue aux familles ayant au moins 3 enfants à charge (ou 2 enfants si l'un d'eux est handicapé), une prime par enfant scolarisé de 6 à 21 ans déterminée comme suit en fonction de l'âge de l'enfant :

82 € pour les 6/10 ans

87 € pour les 11/14 ans

92 € pour les 15/21 ans

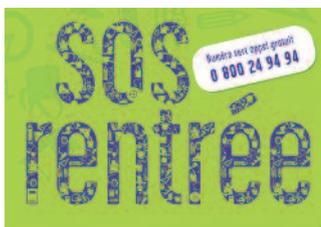
L'attribution de cette prime s'effectue sous conditions de ressources et de résidence. En effet, pour y prétendre, le demandeur doit habiter Charenton depuis au moins un an. Les demandes sont à déposer entre le 12 septembre et le 14 octobre 2011 au Service Petite Enfance (Centre Communal d'Action Sociale - 21 bis rue des Bordeaux).

Pour connaître la liste des pièces à fournir ou pour tout renseignement complémentaire, contacter le 01.45.18.36.23. ■



JEUNES

S.O.S. Rentrée



Jusqu'au vendredi 30 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton, en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, met une nouvelle fois en place le dispositif "S.O.S. Rentrée". Cette opération, créée en 1989, permet aux jeunes, victimes d'un problème d'affectation scolaire, de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation.

Pour que des professionnels les accompagnent dans leurs démarches administratives, les jeunes doivent s'adresser au Pôle de Médiation Sociale et prendre rendez-vous.

Lors de l'entrevue, ils devront être munis de tous les justificatifs nécessaires à l'instruction des dossiers (bulletins, collantes du bac, diplômes, etc...).

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au C.C.A.S et prendre rendez-vous avec le Pôle de Médiation Sociale 21 bis, rue des Bordeaux. Tél. : 01.45.18.36.18 ou 01.45.18.36.44. ■



CINÉMA SUR LES QAIS "I feel good"

Le vendredi 23 septembre, dès 20h, découvrez les personnages délirants et si rafraichissants de cette comédie de Stephen Walker. Comme toujours, l'entrée est libre et une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour sera assuré. Espace jeunesse - 7 bis quai de Bercy - Renseignements : 01.46.76.44.58 ou www.aliaj.fr ■

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS

L'association Aliaj vous propose...



Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 13h pour les rdv et de 14h à 19h du lundi au samedi pour l'accueil et les animations, l'association Aliaj, installée dans les locaux de l'Espace Jeunesse, propose tout au long de l'année un large éventail d'activités artistiques et culturelles aux jeunes charentonnais.

• **Ateliers chant :**

le lundi, à partir de 18h,

• **Ateliers guitare :**

le mardi (18h-18h45, 18h45-19h30, 19h30-20h30) et jeudi (18h15-19h, 19h-19h45),

• **Ateliers mix :**

le samedi, entre 14h et 19h,

• **Ateliers percussions/batterie :**

le jeudi de 18h à 20h,

• **Ateliers théâtre Sylvie Leriche et ateliers théâtre Fred Michelot :**

jours et horaires en fonction des âges.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du dimanche 11 septembre lors du Forum des associations.

Les cours, quant à eux, débuteront la semaine suivante. Lors de l'inscription, prévoir le carnet de santé, le dernier avis d'imposition, une photo d'identité et 5 € par famille pour adhérer à l'association. Pour connaître les tarifs des différents ateliers, consulter www.aliaj.fr

Par ailleurs, l'équipe d'animation d'Aliaj propose aux collégiens un accompagnement à la scolarité ainsi que des activités créatives pendant les vacances, les mercredis et le soir après le collège.

A noter, enfin, un nouvel horaire pour la salle de jeux pour les 15/17 ans et les jeunes majeurs le samedi de 20h à 22h.

**Association Aliaj - Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy
Renseignements : 01 46 76 44 58
www.aliaj.fr**

EN BREF...

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Activités du soir

Les inscriptions aux activités du soir pour les élèves des écoles élémentaires se dérouleront durant le Forum des Associations à partir de 9h à l'école Aristide Briand. Pour les autres inscriptions, n'hésitez pas à utiliser l'Espace famille via le site de la ville www.charenton.fr ■

BAFA-BAFD

C'est le moment de vous inscrire !



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est délivré par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Accessible dès l'âge de 17 ans, il prépare aux fonctions d'animations socioculturelles en accueil de loisirs (centre aéré) ou en séjour de vacances. Il se prépare au cours de 2 sessions :

- la formation générale : 8 jours en octobre 2011
- le stage pratique : 14 jours en décembre 2011.

Si vous désirez vous inscrire à cette formation, contactez l'association Aliaj en vous y rendant (7bis, quai de Bercy) ou sur son stand au Forum des associations le 11 septembre prochain. ■

SAMI

Six ans de bilan

Déjà six ans que le SAMI du Secteur 2 - composé des villes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Alfortville - a débuté son activité.

En 2010, de nouveaux outils informatiques spécialement dédiés au dispositif SAMI du Val-de-Marne ont permis de réaliser une analyse statistique plus fine de l'activité de la permanence de soins.

La première constatation qui s'impose est une progression très nette en termes de fréquentation globale des SAMI ces dernières années.

Notre SAMI basé à Saint-Maurice ne fait pas exception à la règle, puisque son activité a plus que doublé entre 2005 et 2009 (de 1507 à 3348 passages) avec un très léger repli en 2010 (3131). Le pic d'activité est observé durant les mois de janvier, mai et décembre et le creux durant l'été.



CENTENAIRE

Bon anniversaire Lucienne

Lucienne Boivin, née Verniory, a eu 100 ans le 4 juillet dernier. Repas au restaurant avec ses 3 enfants et ses petites-filles oblige, cette Charentonnaise depuis 15 ans a reçu la visite du Maire, Jean-Marie Brétilon, et de Chantal Gratiot, Maire-adjointe en charge de la vie des seniors, le lendemain.

Un bouquet de fleurs et des chocolats sont venus compléter la très belle surprise que sa famille lui avait réservée pour cet anniversaire pas comme les autres : **réaliser son rêve d'effectuer une ascension en ballon**, activité que ses propres grands-parents pratiquaient. Un mode de transport qu'elle n'avait jusqu'alors pas pu essayer elle qui, ancien chauffeur, adorait conduire encore jusqu'à l'an passé. ■



La plus forte fréquentation se situe le samedi après-midi et on peut noter que le SAMI des 4 communes a assuré près de 500 astreintes en 2010, chiffre plus que respectable.

A l'inverse, on peut souligner que le montant de la rémunération versée par la CPAM est en baisse.

Accès en tiers payant et enfants majoritaires

Moins d'un tiers des visites (28%) font l'objet d'une orientation préalable par le centre 15 (ce qui est pourtant la procédure théorique) contre plus de deux tiers qui se font en accès direct (69%) ce qui démontre la nécessité d'une éducation sanitaire concernant le bon usage de la régulation médicale.

Le SAMI de Saint-Maurice est deuxième au nombre des fiches créées à usage statistique dans le Val-de-Marne. On y observe 51% d'accès tiers payant sur la part obligatoire contre 42% hors tiers payant, la plupart des actes étant sans majoration de régulation.

Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à fréquenter les SAMI, mais surtout près de la moitié des consultations concernent des enfants de moins de

10 ans (ce qui est en rapport avec la première cause de consultation constituée par les maladies infectieuses loin devant les pathologies pulmonaires). En revanche la fréquentation des seniors est faible, leurs habitudes de soins étant différentes.

Pertinence et efficacité du maillage départemental

La population de Saint-Maurice est légèrement sur-représentée avec 17% de fréquentation pour 10% de la population du secteur et à l'inverse les populations de Maisons-Alfort et Alfortville sont sous-représentées ce qui s'explique par le lieu d'implantation du SAMI, la part de Charenton étant exactement proportionnelle.

Une organisation rigoureuse des SAMI du Val-de-Marne a permis un début de désengorgement des services d'urgence des hôpitaux, ce qui est la preuve de la pertinence de leur implantation et de leur action.

Rappelons et précisons que ce sont des médecins de ville volontaires qui effectuent ces gardes au sein du SAMI. ■

Pour contacter le SAMI, appelez le 15

SENIORS

A vos agendas !



- Les inscriptions pour les activités sportives pourront être effectuées le **9 septembre de 14h à 16h30** dans la salle située au 2 rue de l'Archevêché accès en rez de jardin. Surtout n'oubliez pas de noter la date de reprise des activités de loisirs dès le **12 septembre prochain !**
- Réunion d'information sur le cours d'informatique le **13 septembre à 10h** (3^{ème} étage).
- La prochaine conférence automnale Prévention santé portera sur le thème "Comment gérer la dépression hivernale ?" avec l'intervention du Docteur Besse, membre de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile-de-France qui s'efforce de dépister les coups de déprime qui isolent

et accélèrent l'arrivée de la dépendance. Dans le cadre d'un espace d'écoute et d'échange, il interagira avec la salle. Partant d'exemples tirés de la vie quotidienne, il fournira des clés aux seniors pour éviter de se laisser envahir par la dépression dans une période délicate qu'il dédramatisera. D'une approche dynamique, ses interventions sont très appréciées. **Vendredi 30 septembre 10h30, salle d'animation du Centre A. Portier 3^{ème} étage. Inscriptions sur place. Tarif : 6 € la conférence ou 20 € le pass de 4. Renseignements : 01.45.18.36.34. ■**

Charenton est reconnue pour sa politique active et diversifiée dans le secteur de la petite enfance. Malheureusement, malgré un nombre de berceaux important, la Ville n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes formulées par les familles.

Avec Pierre et Sophie Dubois, un couple de Charentonnais en attente de leur premier enfant, voyons quelles sont les démarches pour obtenir cette place tant désirée.

Pierre et Sophie Dubois attendent leur premier enfant. Comme plus de 80% des parents charentonnais, ils ont l'un et l'autre un emploi à plein temps. Leurs familles respectives sont installées en province. Aussi leur faut-il dès maintenant réfléchir à un mode de garde pour le futur bébé dès la fin du congé maternité.

Très vite, ils se renseignent sur les possibilités proposées par la Ville pour effectuer leur choix entre crèche collective, crèche familiale, multi-accueil ou garde à domicile. En allant au Service Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale (21bis, rue des Bordeaux), ils se rendent rapidement compte qu'ils ne sont

pas les seuls ! En 2010, ce sont 485 demandes qui ont été formulées, soit 9,73% de plus qu'en 2009. Il faut toutefois noter que 53% de ces pré-inscriptions ont pu être au final satisfaites. Ces demandes d'inscriptions sur liste d'attente doivent être formulées auprès de l'agent du Service Petite Enfance spécialement affecté à cette mission **dès le premier jour du 7^e mois de grossesse**. Pour le rencontrer, il suffit de prendre au préalable rendez-vous au 01.45.18.36.22.

En attendant bébé...

Grâce à ce rendez-vous administratif, Pierre et Sophie découvrent que ce que nous nommons de manière très générique par le terme de "crèche" peut concerner des structures différentes.

Les crèches collectives, tout d'abord.

Charenton en compte 6 soit 358 berceaux auxquels s'ajoutent 25 places réservées au sein de la crèche privée "Couleurs d'épices" de la Maison bleue. Dans ces établissements, les enfants sont accueillis à plein temps du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 de l'âge de 10 semaines à leur entrée à la maternelle. Ces crèches sont spécialement aménagées pour l'éveil des enfants et coordonnées par des équipes de professionnels.

Comme les écoles, les crèches sont situées dans les différents quartiers de la commune et suivent les règles de la sectorisation. Ainsi, les parents peuvent-ils bénéficier d'un mode de garde près de leur domicile et l'enfant reste dans son environnement.



Une place en crèche nommée désir !



Trois questions à...

Laure LEVY SETTTON,
Conseillère municipale
déléguée à la Petite Enfance



Comment se situe la Ville de Charenton en termes d'accueil pour la petite enfance ?

Charenton a une capacité d'accueil d'une ville de 70 000 habitants. En effet, nous avons 6 crèches collectives, 1 crèche familiale et 2 multi-accueils (ex halte-garderies) alors que la commune ne compte que 29 000 habitants. Les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé sont de 1 crèche de 50 berceaux pour 10 000 habitants.

L'attribution des places se fait dans l'ordre sur la liste d'attente sachant que les mamans doivent s'inscrire à partir du 7^e mois de grossesse. Je peux vous assurer que les places sont proposées aux familles sur le principe d'une totale équité et en parfaite transparence.

Ce n'est pas facile pour moi de devoir répondre négativement aux familles. Nous tentons avec le service petite enfance de les orienter vers des modes de garde alternatifs afin qu'elles trouvent une solution d'accueil pour leur enfant.

La Ville est-elle aidée financièrement par d'autres collectivités ou partenaires ?

La Ville est aidée financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales. Le Conseil général nous apportait également un soutien financier. Celui-ci n'a cessé de diminuer depuis 2010 pour être totalement supprimé en 2012. Ceci demandera un effort financier encore plus important de la part de la Ville. Le Conseil général du Val-de-Marne gère 73 crèches départementales mais aucune à Charenton. Bien que son rôle majeur se situe dans les affaires sociales et la petite enfance, il a choisi brutalement de supprimer les aides qu'il apportait à nos crèches municipales, ce qui pénalise la Ville, donc les familles charentonnaises.

Compte tenu du nombre de demandes de places en crèche de la part des familles, la Ville a-t-elle des projets pour augmenter le nombre de berceaux ?

Les crèches ne sont pas une compétence obligatoire de la Ville. Or nous n'avons aucune crèche départementale. Malgré tout, nous souhaitons rendre le meilleur service aux familles.

Bien que notre ville soit la 2^e commune du Val-de-Marne en nombre de berceaux par rapport au nombre d'habitants, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de satisfaire les nombreuses demandes d'inscription. En effet, à ce jour 400 demandes restent en attente. Mais nous faisons le maximum pour augmenter les capacités d'accueil. Un projet de crèche de plus de 50 berceaux est à l'étude et j'espère sa concrétisation dans les deux ans à venir. ■

Les Dubois sont également intéressés par la **crèche familiale** (22 berceaux) qui permet d'accueillir l'enfant chez une assistante maternelle agréée tout en lui apprenant à vivre en groupe grâce à sa participation à des activités d'éveil régulièrement proposées dans les locaux de la crèche familiale encadrée par une équipe de professionnelles (infirmières puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants).

Les crèches collectives ou la crèche familiale accueillent les enfants dont les parents sont domiciliés à Charenton et prioritairement les enfants dont les parents ont une activité à plein temps ou à 80% minimum. Sophie envisage peut être de travailler à temps partiel après son accouchement.



- Parce que notre ville compte d'ores et déjà **7 crèches soit un nombre d'établissements digne d'une commune de 70 000 habitants (la norme est de 1 crèche pour 10 000 habitants), alors qu'elle compte 29 000 habitants.**

- Parce qu'ouvrir une crèche implique d'avoir un personnel qualifié qui, sur le marché actuel du travail se fait souvent rare. La Ville, soucieuse de maintenir un haut niveau d'accueil de qualité, favorise la formation de son personnel, accueille des apprenties auxiliaires de puériculture et met tout en œuvre pour fidéliser ses agents.

- Enfin, parce que gérer une crèche a un coût non négligeable pour une ville, malgré les subventions de la CAF.

Une liste des autres possibilités pour trouver un mode de garde est toutefois proposée à Pierre et Sophie : les assistantes maternelles agréées de Charenton (via l'Espace Départemental des Solidarités), la garde partagée entre familles (via l'AFC) ou encore une garde d'enfant à domicile (via l'association Dom'Artis).

Ce que beaucoup de parents ignorent, c'est que Charenton se distingue des autres communes avoisinantes en octroyant, depuis 2005, une **prestation financière mensuelle aux familles qui n'ont pu obtenir une place en crèche** et qui ont fait le choix d'employer une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile pour leur enfant âgé de 3 mois à 3 ans (se renseigner pour les conditions d'attribution auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 01.45.18.36.23).



Dans ce cas, les **structures multi-accueil** (47 berceaux) sont certainement plus adaptées à ses besoins de garde puisque ces lieux de rencontre entre les enfants offrent un environnement d'éveil et de stimulation aux plus jeunes tout en s'adaptant aux besoins occasionnels ou à temps partiel de garde.

En 2010, de nombreuses familles ont eu recours à ce mode de garde puisque les deux établissements Charentonnais ont accueilli 237 enfants.

... Il est né le divin enfant...

En attendant de prendre sa décision, Sophie opte pour une inscription en crèche collective. Ayant fourni les documents nécessaires, elle a reçu son numéro d'inscription en liste d'attente.

Trois mois ont passé et une délicieuse Apolline vient de voir le jour. Dans les 15 jours qui vont suivre sa naissance,

Pierre et Sophie vont devoir informer (envoi de l'acte intégral de naissance) le Service Petite Enfance de son arrivée afin de rendre définitive son inscription sinon, la demande sera considérée comme annulée par les services.

Dur, dur d'être un bébé !

Malheureusement, à ce moment précis, Charenton n'est pas en mesure de satisfaire la demande de Pierre et de Sophie. En effet, toutes les places ont été attribuées suivant le numéro d'ordre sur la liste d'attente.

La famille Dubois est avisée rapidement de cette décision mais leur demande reste valide 6 mois et elle pourra être renouvelée à l'issue de cette échéance s'ils le souhaitent.

Pierre et Sophie Dubois s'insurgent : "pourquoi ne pas construire davantage de crèches afin de satisfaire toutes les demandes ?"

Après la pluie, le beau temps.

Le temps passe, Pierre et Sophie coulent des jours heureux avec Apolline puis un soir, alors qu'ils rentrent du travail, un courrier du service Petite Enfance les attend dans leur boîte aux lettres les avisant qu'une place en crèche s'est libérée suite au déménagement d'une famille.

S'ils sont en mesure de dresser le dossier des pièces à fournir demandées par la Ville et la direction de la crèche, Apolline peut faire son entrée dans les deux jours qui suivent ! Tout dépend d'eux ! Si, de son côté, la Ville peut être si réactive, c'est pour deux raisons :

toutes les crèches charentonnaises sont municipales et donc gérées directement par les services municipaux. Par ailleurs, les places en crèches sont affectées au fur et à mesure qu'elles se libèrent et non à l'issue d'une commission trimestrielle ou semestrielle. Tout est en effet mis en place pour répondre au plus vite et au plus juste aux besoins des familles.

C'est ainsi que Charenton a notamment été citée en exemple par la Caisse d'Allocations Familiales pour la qualité de son accueil et surtout son taux d'occupation exceptionnel estimé par la CAF elle-même à 90% ! ■

Petite enfance et handicap

La gestion du handicap s'est explicitement imposée en France depuis 1975. Depuis cette date, de nombreux textes d'application ont été pris, notamment pour obtenir pour les personnes présentant un handicap physique ou psychique l'égalité des chances et des droits (2005). Or, à l'évidence, s'il doit y avoir un processus d'égalisation des chances, celui-ci doit s'exercer le plus tôt possible, dès les premiers âges de la vie. En 2000, un décret tendait à encourager les structures pré-scolaires à cet accueil et à le favoriser dans le cadre des projets d'établissements, mais ce dispositif officiel n'énonçait pas de droit à l'accueil ni d'obligation à charge de la collectivité.

Pour autant, Charenton, et ce bien avant que la loi ne s'en mêle, s'est donnée pour mission de concourir à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicap. Pour y parvenir, toutes les structures sont adaptées et le personnel très sensibilisé et soutenu (moins d'enfants à charge pour la référente concernée, agent supplémentaire mis à disposition, assistance de la direction et d'un centre spécialisé pour jeunes enfants, etc.) pour être en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ces enfants qui demandent une attention toute particulière.

Quelques chiffres...

546

enfants accueillis dans les crèches collectives et familiales en 2010

153

personnes (médecins, infirmières puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, techniciens, etc.) travaillent dans les crèches et structures multi-accueils de la ville.

15,91%

augmentation entre 2009 et 2010 du coût journalier restant à la charge de la Ville



FORUM DES ASSOCIATIONS

Un rendez-vous pour cibler vos envies !

Comme chaque année, le 10^e Forum des associations marquera la rentrée.

Un rendez-vous à ne pas manquer qui se déroulera le dimanche 11 septembre au marché couvert de 10h à 18h.

Pour la 10^e année consécutive, Charenton organise le dimanche 11 septembre de 10h à 18h au marché couvert le Forum des associations. Cette opération devenue incontournable est l'occasion pour les associations sociales, culturelles et sportives de présenter leurs activités et pour les habitants de choisir et de s'inscrire aux loisirs qu'ils pratiqueront au cours de l'année 2011/2012. En tout, c'est une centaine d'associations (dont vous retrouverez la liste dans le programme joint au Charenton magazine et à disposition de tous dans les structures municipales) qui attend les Charentonnais !

L'an passé, la mise en place d'une scène pour accueillir tout au long de l'après-midi des démonstrations de danse avait rencontré un tel succès, auprès des associations comme des visiteurs, que les organisateurs ont décidé de renouveler l'expérience pour cette nouvelle édition.

Des démonstrations en intérieur comme en extérieur

Parallèlement aux démonstrations proposées par les clubs sportifs sur la place Aristide Briand et sous la voûte du Commandant Delmas, le Forum s'anima également de "l'intérieur" à partir de 13 heures sur la scène. L'association Aliaj assurera l'animation. Ce tremplin s'achèvera vers 17h30 avec un karaoké auquel tous les visiteurs sont appelés à participer.

Un rendez-vous festif mais aussi informatif

Rendez-vous festif indiscutable, le Forum se veut également solidaire notamment avec une collecte de denrées alimentaires organisée au profit du "Petit Plus" (voir encadré) mais aussi utile et informatif. C'est la raison pour laquelle, pour la première fois cette année, les polices nationale et municipale tiendront un stand commun au sein du Forum afin de venir à la rencontre des habitants.



Ces échanges leur permettront d'expliquer leurs missions respectives et de présenter aux jeunes qui auraient la vocation leurs métiers et les formations permettant d'accéder à ces corps de métier. De son côté, le lycée Robert Schuman sera représenté par la maison des lycéens. Au rang des nouvelles associations, citons la présence de l'A.S.C., d'Aviation sans frontières, de 5 sommets, 5 continents, de la compagnie des courtiers, jurés, experts, piqueurs de vins de Paris, de Tout en corps et de Vertical grimpe charentonnais.



**En pages centrales,
le programme
du 10^e Forum
des Associations**





Pyramide de la solidarité

Pendant les vacances d'été, l'épicerie solidaire "Au Petit Plus" a assuré sa mission en apportant chaque semaine une aide aux personnes de Charenton et Saint-Maurice se trouvant dans la précarité.

En venant rendre visite aux membres de l'épicerie solidaire au Forum des Associations, faites un geste de solidarité en apportant une boîte de conserve pour réaliser la pyramide de la solidarité.

Lors de votre visite, les bénévoles vous expliqueront comment l'épicerie solidaire fonctionne et comment elle parvient à aider plus de 250 personnes chaque semaine.

Mona, Martine, Claude, Serge, Jean-Marie, Christiane, Jean-Louis, Claudie, Paul et les autres bénévoles répondront à vos questions.



Une 10^e édition placée sous l'égide du bénévolat

En 2011, tous les États de l'Union Européenne célèbrent l'Année européenne du bénévolat et du volontariat pour rendre hommage au travail exemplaire et exigeant qu'associations, bénévoles et volontaires mènent au quotidien, le plus souvent dans la discrétion.

A Charenton, ce sera également l'occasion de susciter l'envie de s'engager dans le domaine associatif. Ainsi, la Fondation du bénévolat a-t-elle été conviée cette année pour tenir un stand au Forum des associations. Elle permettra, par exemple, aux présidents d'associations d'obtenir des informations pratiques et à certains Charentonnais désireux de s'impliquer de se renseigner.

Cette venue sera surtout une première étape pour Charenton dans l'année du bénévolat. Une année qui prendra tout son sens **le mercredi 21 septembre avec une conférence dédiée aux associations qui se déroulera à l'Espace Toffoli**. S'en suivront, avant la fin de l'année 2011, une opération "Portes ouvertes" des associations visant à susciter les vocations et enfin un "speed dating" du bénévolat qui permettra de mettre face à face bénévoles potentiels et associatifs.

Pour en savoir plus : la Fondation du bénévolat

La Fondation du bénévolat a été créée pour reconnaître et protéger tous les bénévoles associatifs ou individuels.

Elle les protège gratuitement contre les risques personnels encourus notamment vis-à-vis des tiers du fait de leurs activités associatives.

Elle assure également leur défense ou leur recours et les indemnise en cas de dommages corporels entraînant une incapacité permanente partielle ou un décès.

Pour plus d'informations : 01 53 70 66 36

LES CULTES

Paroisse Saint-Pierre

Des séances d'initiation pour les enfants de 7 à 14 ans et de catéchèse pour les enfants de CE2 à la 3^{ème} sont organisées tout au long de l'année scolaire. Les inscriptions se dérouleront le mercredi 7 septembre de 17h à 19h et le samedi 10 septembre de 9h à 11h à la Chapelle Notre-Dame de Valmy, 98 rue du Petit Château. Lors de cette inscription, se munir de son livret de famille catholique ou d'un certificat de baptême. Tél. 01.49.77.56.34. ■

Eglise réformée de France

L'église réformée de Charenton-Créteil propose aux enfants de 7 à 14 ans de participer à l'école biblique et de suivre les cours de catéchisme qui se déroulent au Centre paroissial situé au 113 de la rue du Général Leclerc à Créteil. La prochaine rentrée se déroulera le samedi 24 septembre à 14h30 au Centre paroissial cristolien. Les inscriptions auront lieu ce jour-là.

Renseignements au 01.43.68.09.13

A noter :

le Pasteur Victor Azdra quittant l'Eglise réformée de Charenton-Créteil, il est remplacé par le Pasteur Jean-Christophe Perrin. ■

Association communautaire israéliite

Pour les enfants, des cours de Talmud Torah sont proposés le mercredi ou le dimanche matin de 9h à 12h ainsi que le mardi de 17h30 à 19h30. Les adultes, quant à eux, peuvent suivre un cycle d'étude de la Torah, tous les jours. Renseignements au 42 ter, rue des Bordeaux ou par téléphone au 01.43.76.98.29.

A noter : la fête de Yom Kippour se déroulera les vendredi 7 et samedi 8 octobre à l'Espace Toffoli et à la synagogue. ■



www.charenton.fr

Une nouvelle galerie photos en ligne

La plupart des évènements organisés par la Ville sont couverts par des photographes. Les meilleures photos sont ensuite sélectionnées pour faire revivre ces bons moments aux internautes. Pour exposer cette sélection, une nouvelle galerie photos en ligne a été créée, fonctionnant en plein écran sur tous les navigateurs ! L'accès aux différents albums a été amélioré pour avoir le maximum de visuels à l'écran. La navigation a été revue pour visionner l'ensemble des photos avec facilité. Les photos sont numérotées, permettant aux Charentonnais intéressés par une photo de noter son numéro et d'en demander la copie au Service Communication. Le copyright ou crédit photographique comportant le nom du photographe est également indiqué. Sans oublier la fonction diaporama qui a été mise en place avec la possibilité de choisir son temps de pause entre chaque photo.

A noter : La mise en ligne de la version mobile du site Internet de la Ville a rencontré un réel succès et est de plus en plus utilisée ! En juin, 10% des visites provenaient de téléphones portables ou de tablettes tactiles. ■

RENDEZ-VOUS

Toys party !*

La fête et la bourse aux jouets organisées, chaque année, au Parc de Conflans se dérouleront le **dimanche 18 septembre de 14h à 19h**. Les personnes qui souhaitent tenir un stand doivent se faire connaître auprès de la Direction de la Communication (16, rue Sully) avant le mercredi 14 septembre à l'aide des bulletins d'inscription distribués dans les boîtes aux lettres ou qu'elles auront téléchargés via le site Internet de la ville. Comme le veut la tradition, la réservation d'un stand sera rétribuée par la remise d'un jouet d'une valeur de revente de 2 €. Les jouets ainsi offerts seront revendus par l'association Aliaj en décembre prochain en faveur de la recherche contre le cancer. ■

*Fête des jouets

Réception des nouveaux habitants

Toutes les personnes qui se sont installées à Charenton depuis octobre 2010, seront accueillies par le Maire et l'équipe municipale à l'occasion de la traditionnelle réception des nouveaux habitants. Ce rendez-vous de bienvenue sera organisé **le samedi 1^{er} octobre** à partir de 10h dans les salons de l'Hôtel de Ville. Si vous êtes concerné et intéressé par cette rencontre conviviale, faites-vous connaître avant le vendredi 23 septembre auprès de la Direction de la Communication (16, rue de Sully Tél. 01.46.76.48.12 - communication@charenton.fr). ■

NOVOTEL CHARENTON

4 étoiles pour l'hôtel charentonnais

Ouvert en 1992, l'Hôtel Novotel Charenton situé sur la place des Marseillais séduit bon nombre de touristes, mais reste principalement spécialisé dans l'accueil de séminaires professionnels.

Spécificité et qualité des locaux, personnel expérimenté, tout est mis en œuvre pour satisfaire les congressistes quels que soient leurs besoins, le tout dans un établissement particulièrement bien "bichonné" et sans cesse rénové.

Ces efforts financiers, la rigueur de la direction et l'enthousiasme de l'équipe ont permis au Novotel de Charenton de faire progresser son chiffre d'affaire en 2010 ce qui, en cette période difficile n'est pas anodin et surtout de voir sa classification passer **de 3 à 4 étoiles, le 15 avril dernier !**

Aujourd'hui, **Catherine Giraud**, directrice de l'établissement, espère confirmer cette belle progression en organisant toujours plus de séminaires prestigieux ; mais elle aimerait aussi que les Charentonnais s'approprient davantage le lieu en venant

y partager un verre ou un déjeuner entre amis, notamment sur la terrasse private, ou encore en profitant de l'offre qu'elle a spécialement concoctée pour eux et qu'elle a intitulé "une chambre d'ami à prix d'ami" (1 chambre pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 16 ans - petits déjeuners compris - à 70 €).

Cette offre très séduisante et pratique doit faire l'objet d'une réservation préalable sur présentation d'un justificatif de domicile. ■

Novotel Charenton - 3-5, place des Marseillais
Tél. 01.46.76.60.60.



ÉPICERIE BIO ET PRIMEUR

Le paradis du frais

Depuis le 23 juin, Abdelilah Ohoucine a ouvert "Le paradis du frais" au 24, rue de Paris. Sa boutique arrive à point nommé dans ce quartier de la ville qui manquait d'un tel commerce de proximité. Dans une décoration épurée et très agréable, le primeur propose un choix de fruits et de légumes de saison renouvelé 3 fois par semaine pour assurer une fraîcheur irréprochable des produits. Il est également en mesure, pour les clients qui en font la demande 2 jours à l'avance, de confectionner des paniers contenant essentiellement des produits issus de l'agriculture biologique car le "bio" a une place importante dans le commerce d'Abdelilah. En effet, outre les primeurs, les clients peuvent y trouver un large choix de marchandises d'épicerie biologique (boissons, céréales, œufs, etc.) à la fois de qualité et à des prix raisonnables. ■



Bahri et sa fille Emmanuelle nourrissent depuis longtemps le rêve d'ouvrir ensemble un commerce. C'est chose faite depuis le 2 mai avec le pressing écologique O'Claire. Il s'adresse aux consommateurs responsables, soucieux de respecter

O'CLAIRE

Un pressing écologique

l'environnement tout en entretenant au mieux leurs vêtements et sans payer plus cher que dans les établissements classiques.

Le pressing O'Claire répond à tous ces critères : le linge est séché grâce à une pompe à chaleur alimentée par la rotation du tambour de la machine à laver et les produits nettoyants sont tous issus de matières végétales y compris pour le nettoyage à sec généralement effectué à l'aide d'un dérivé du pétrole aux importants rejets nocifs. De même, le repassage est réalisé à l'aide d'amidon naturel, les housses de protection dans lesquelles les vêtements sont remis sont confectionnées

en amidon de maïs et le linge de maison est protégé par du papier kraft recyclé. Enfin, le fait de réaliser l'ensemble des étapes de nettoyage dans l'arrière boutique permet aux deux "associées" de ne pas utiliser de véhicules et surtout de traiter en un temps très restreint (2 jours) les commandes de leurs clients.

Une formule qui en quelques semaines semble avoir déjà séduit bon nombre de clients y compris de grandes enseignes qui ont choisi ce pressing pour l'entretien des uniformes de leurs employés. ■

Pressing écologique O'Claire - 23, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. 09.81.20.71.22.

ATHLÉTISME

Découvrez le coach athlé santé !

Vous n'êtes pas un sportif assidu et vous sentez le besoin de vous maintenir en forme ? Alors n'hésitez pas ! Venez découvrir le coach athlé santé !

Il s'agit d'un professionnel diplômé d'État qui répond à des normes très précises définies par la Fédération Française d'Athlétisme (en partenariat avec la Fédération Française de Pneumologie et le Comité Contre les Maladies Respiratoires) et qui exerce dans un club, en l'occurrence à Charenton l'Azur Olympique, qui a décroché le label Athlé Santé Loisirs. Vous pourrez pratiquer en groupe des activités accessibles à tous, quels que soient votre âge et votre condition physique (après un avis médical).

Dans un esprit de grande convivialité vous vous retrouverez au stade, mais aussi dans les espaces verts, parcs, bois et forêts. La marche nordique, discipline pratiquée à l'aide de bâtons qui permet d'allier renforcement musculaire et travail cardio-pulmonaire, est ainsi particulièrement appréciée par les Charentonnais qui l'ont découverte le samedi matin.

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour une séance d'initiation gratuite dans le bois de Vincennes, on vous prêtera les bâtons ! Vous pouvez également choisir l'accompagnement running pour arrêter de courir seul, ainsi que des cours de condition physique et de remise en forme adaptés à votre niveau !

Alors désormais plus d'excuses à l'embonpoint, décidez de vous affiner et de garder la forme avec le coach athlé santé !

Contact : 06.58.93.07.82
ou farid.souria@athle.org et venez en parler le 11 septembre au forum des associations sur le stand Azur Olympique. ■

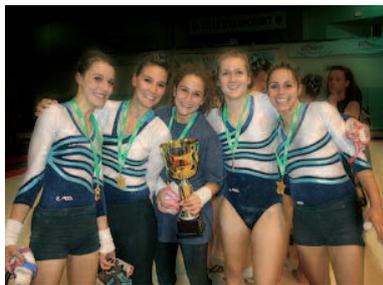


INVITÉS DE MARQUE

Les volleyeurs cubains à Charenton !

L'équipe nationale cubaine de volley-ball a spécialement choisi de s'entraîner à Charenton dans la salle omnisports de Nelson Paillou le 21 juin 2011 de 10h à 12h et de 17h à 19h et au gymnase Tony Parker le 22 juin de 10h à 12h en préparation du match du vendredi 24 juin contre la France à Bercy. Ces solides gaillards, dont la plupart avoisinent les deux mètres sous la toise, ont particulièrement impressionné les quelques privilégiés qui ont pu les rencontrer et les voir jouer. Appliqués et sérieux sans trop en faire, il se dégage d'eux un sentiment de puissance qui doit certainement jouer sur le moral de leurs adversaires ! Ceci explique peut-être la victoire de ces redoutables joueurs face aux Français par trois sets à deux dans le cadre de la ligue mondiale.

Ce n'est pas la première fois que Charenton a l'honneur de recevoir une équipe en phase de préparation dans ses installations sportives et nul doute que leur réputation d'excellence de qualité commence à se répandre par le bouche à oreille dans les milieux sportifs internationaux ! ■



ENVOL GYM

Nouvelles victoires en finales nationales

On ne sait plus quel terme employer lorsqu'une performance exceptionnelle se répète d'années en années. Cette année encore, l'équipe de l'Envol Gym dirigée de main de maître par Valérie et Frédéric Meunier a fini 1^{ère} lors de la finale nationale UFOLEP (finale A) en niveau 4/ 11 ans et +. De plus, Maïté Blanco a également terminé 1^{ère} en individuelle sur 94 participantes.

Il faut encore une fois souligner la réelle portée de cette performance que bien des clubs nous envient ! La saison a été longue pour cette équipe qui a dû se qualifier depuis la phase départementale jusqu'en 1/2 finale nationale, avant d'accéder à ce titre national que les jeunes athlètes ont réussi à concilier avec leurs études. En effet, elles devaient dans le même temps se concentrer sur la préparation de leurs examens (BAC, partiel, ...) qu'il n'était pas question de sacrifier ! A Charenton on concilie l'excellence dans tous les domaines ! ■

CAMPAGNE PROPRETÉ

Trottoir ou crottoir ?

Certains jours, dans certains quartiers à Charenton, on ne fait plus la différence ! Parmi les objectifs de la campagne propreté : débarrasser les trottoirs, squares et jardins, des déjections canines, en appelant les propriétaires de chiens à davantage de civisme et de respect.

Les crottes de chiens sont une nuisance dans une ville, elles sont dangereuses (risque de glissade) et leur nettoyage coûte cher à la collectivité (72 000 € par an).

Charenton dispose d'un dispositif complet pour inciter les propriétaires de chiens au ramassage. "Tous les quartiers de la ville sont équipés de canisettes (11 au total), espaces réservés aux chiens, sans compter l'entretien régulier par le service nettoyage avec une balayeuse et une laveuse de forte puissance, qui nettoient chaussées et caniveaux", précise Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé de l'Environnement, du Patrimoine et du Cadre de vie. A ce dispositif, s'ajoutent 37 "Toutounet" avec la mise à disposition gratuite de petits sacs (dont l'achat revient à 6 000 € par an), spécialement conçus pour ramasser les déjections.



De l'amour pour votre chien, de l'amour-propre pour votre ville !

Derrière chaque chien, il y a un maître !

Chacun a le droit de posséder un chien, mais nous avons tous le droit de ne pas en subir les nuisances !

Au cours de ce deuxième axe de la campagne Propreté, Nina et Nono, nos deux coaches Propreté, s'adresseront

aux propriétaires de chiens et les sensibiliseront au respect de leur ville : "Propriétaires de chien, vous êtes un ami des animaux, alors soyez aussi un ami de votre ville !

Respectez-la et aimez-la au sens PROPRE ! " La Municipalité a adopté plusieurs mesures pour réduire la pollution canine et inciter les propriétaires à ramasser.



Ramasser, ce n'est pas s'abaisser !

Il appartient à chacun de les utiliser, en conduisant son animal à une canisette, ou en ramassant ses déjections à l'aide des sacs prévus à cet effet dans les Toutounets.

"Si cette phase de sensibilisation ne porte pas ses fruits, nous mettrons les propriétaires de chiens face à leurs responsabilités", précise le Maire, Jean-Marie Brétillon. "Qui salit paie ! Toute personne qui laissera son animal souiller les voies publiques, les trottoirs, les squares ou les espaces verts... sans procéder à aucun ramassage, sera passible d'une contravention pouvant atteindre 500 €".

Désormais, le message est clair et net : **Ramasser ou payer ? A vous de choisir !** Alors, pour ne pas ramasser une prune, ramassez les crottes de votre chien !!! ■



Nouvelle station Velib' installée avenue de Verdun à Saint-Maurice.

VELIB' / AUTOLIB'

Une station rue Jean Jaurès

Dans le cadre de la coopération intercommunale qui existe entre nos deux villes et afin de permettre à Saint-Maurice d'obtenir une 2^e station Velib', Charenton s'est défait de l'une de ses 8 stations. Celles initialement installées rue de Paris et rue Jean Jaurès étant très proches l'une de l'autre, c'est cette dernière (25 vélos) qui a été transférée fin avril avenue de Verdun à Saint-Maurice.

Cet espace étant désormais disponible, la Ville s'est interrogée sur la meilleure utilisation qui pouvait être envisagée pour lui. L'idée d'y implanter une station Autolib' de 4 véhicules électriques est alors apparue. Ce projet est en cours d'étude technique

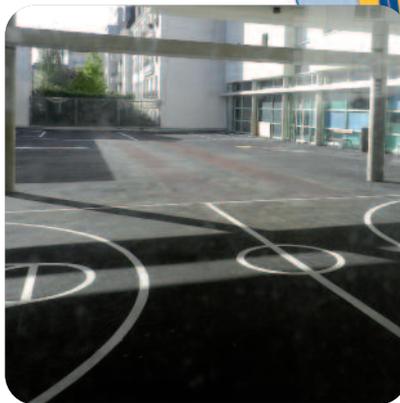
de faisabilité. S'il est retenu, le déploiement se déroulera au cours du dernier trimestre 2011 tout comme pour l'autre station prévue rue du Nouveau Bercy entre le quai de Bercy et l'avenue du Général de Gaulle. ■

TRAVAUX

Quand vient la fin de l'été, les chantiers sont terminés

1. Ecole primaire Pasteur En rouge et noir...

La cour de l'école primaire Pasteur était initialement recouverte de dalles en béton et agrémentée de quelques arbres. Malheureusement, la présence de ces spécimens n'a pas eu que des effets positifs pour les jeunes usagers de cet espace en plein air. En effet, les racines ayant descellé bon nombre de plaques, les risques de chutes s'en étaient trouvés accrus et l'esthétisme n'était résolument plus au rendez-vous. Il a donc été décidé de bénéficier des deux mois de congés pour refaire cette cour d'école. L'équipe enseignante, consultée pour la mise en place de ce projet, a émis le souhait que cette réfection soit réalisée de manière à poursuivre la pratique d'activités telles que le football, le basket, l'athlétisme, etc. C'est pourquoi le dallage a été entièrement déposé et remplacé par un enrobé rouge et noir sur lequel les aires de jeux ont été matérialisées. Pour compléter cet aménagement, des bancs ont été installés tout autour de la cour et des marelles sont venues compléter ce nouvel espace de jeu. ■



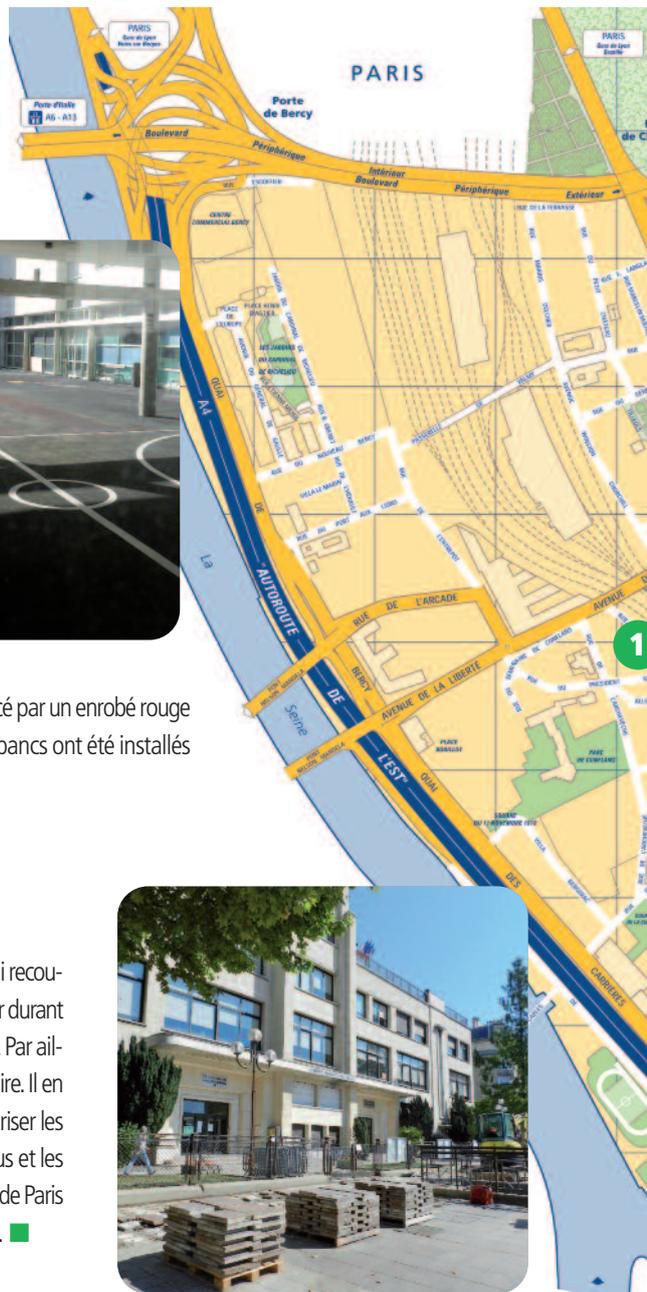
2. Place Briand Améliorer le cadre de vie et la sécurité

Le système racinaire des arbres plantés pour encadrer la place Aristide Briand a eu raison des pavés qui recouvraient les trottoirs entourant cette même place. Ces derniers étant fortement détériorés, ils ont dû subir durant l'été une réfection complète. Les pavés ont donc été remplacés par un revêtement d'asphalte rouge. Par ailleurs, un béton désactivé est venu se substituer au dallage initialement placé devant le groupe scolaire. Il en sera de même entre le kiosque à musique et la station d'arrêt de bus. Afin d'agrémenter et de sécuriser les fosses d'arbres, un enrobé drainant a été mis en place. Pour la sécurité des usagers de l'arrêt de bus et les personnes qui empruntent le passage protégé, un mât d'éclairage va être implanté à l'angle de la rue de Paris et de la rue de la République. Débuté fin juin, ce chantier sera achevé au cours du mois de septembre. ■



3. Piscine Un petit bassin tout neuf

En cette rentrée, la piscine rouvre ses portes pour le plus grand bonheur des nageurs charentonnais. Durant 2 mois, l'établissement avait dû fermer pour que son petit bassin puisse subir une remise à neuf complète : dépose du revêtement, réfection de la chape et de l'étanchéité et pose de nouveaux carreaux moins glissants, rien n'a été laissé au hasard pour le confort des plus jeunes sportifs et des adeptes de la gym-aquatique. La réfection d'organes moins visibles (bâche des eaux usées, tableau électrique, etc.) a également pu être effectuée durant cette période estivale. ■





4. Viaduc de la ligne 8 Plus que quelques jours avant la remise sur les rails

Après 2 mois de travaux, les usagers de la ligne 8 du métro vont pouvoir, dès le lundi 5 septembre, retrouver leurs habitudes. Terminé les bus de substitution ou les trajets à pied pour rejoindre la station Ecole vétérinaire ou celle de Charenton-Ecoles ! Grâce aux interventions pratiquées au cours des étés 2010 et 2011, toutes les voies reliant ces deux stations ont été remplacées et le viaduc lui-même a été entièrement rénové. ■



5. CPCU Pour un hiver bien au chaud

Depuis la mi-juin, les équipes de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain s'affèrent dans la rue de Valmy, sur la place des Marseillais et la rue de Paris comprise entre ces deux points d'intervention pour rénover son réseau. Ces travaux qui ont pu occasionner quelques gênes pour la circulation automobile se révélera prépondérante en hiver lorsque toutes les habitations et l'école Valmy reliées à ce réseau pourront bénéficier du chauffage urbain sans aucune perte ni incident. ■



Stade Charentonneau Une nouvelle pelouse !

Comme prévu, le temps des vacances a été suffisant pour achever ce chantier et permettre ainsi aux sportifs de faire leur rentrée. A présent, c'est sur un terrain entièrement gazonné de revêtement synthétique que les footballeurs charentonnais vont pouvoir évoluer.

Au-delà du revêtement, ce sont les mâts d'éclairage, les buts, les bancs de touche, la main courante et les pare-ballons qui sont entièrement neufs. Par ailleurs, cet équipement sportif s'harmonisera désormais bien mieux avec le cadre de vie de son quartier notamment grâce à une nouvelle clôture de briques rouges surmontée d'une élégante grille barreaudée. ■



EMILE PEYNOT**Charenton s'expose à Sens**

L'Orangerie des musées de Sens accueille jusqu'au 25 septembre une exposition monographique du sculpteur sénonais Emile Peynot. Ce sculpteur, né à Villeneuve sur Yonne en 1850, Prix de Rome en 1880, a créé de nombreuses œuvres en France, à l'étranger et à Charenton car le monument aux morts de la ville a justement été conçu par Emile Peynot. Aussi, afin de compléter cette exposition, la Communauté de communes a-t-elle été contactée et a prêté au musée de Sens deux clichés de l'étude (1920-21) du monument aux morts charentonnais. Une manière pour notre territoire de s'exposer hors ses frontières et de participer à cette rétrospective importante qui doit permettre de présenter des pièces exceptionnelles au public et de constituer une référence du parcours artistique d'Emile Peynot.



OFFICIEL
De "l'Appel"
à "la Libération"

Le 18 juin puis le 25 août le monde combattant, les élus de Charenton et de Saint-Maurice ainsi que des habitants des deux villes se sont réunis pour commémorer l'Appel radiodiffusé par le Général de Gaulle le 18 juin 1940 puis la Libération de nos deux communes en août 1945. Une nouvelle fois, ces rencontres officielles ont été des occasions de mettre en œuvre le devoir de mémoire et notamment auprès des jeunes générations. Après les participations actives des élus du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton et du Conseil des enfants de Saint-Maurice ainsi que des écoliers, notamment lors de la cérémonie du 8 mai, c'est parmi les porte-drapeaux qu'un jeune homme, Nicolas, portait hauts les couleurs du devoir de mémoire. Une première qui devrait se généraliser lors des prochaines commémorations.

**Les jeunes prennent la relève**

La fédération des porte-drapeaux de France a 25 ans. En partenariat avec l'ONAC et le ministère de la Défense, elle s'est donnée pour mission de transmettre les valeurs du devoir de mémoire aux jeunes générations et plus particulièrement en leur proposant de devenir porte-drapeaux lors des commémorations officielles.

Depuis décembre dernier, une section locale, présidée par Michel Morel et animée par Lucien Lachaume et Jean-Claude Janusik, a été installée sur notre territoire communautaire afin de toucher plus localement les jeunes (dès 13 ans) susceptibles de s'impliquer dans ce geste citoyen et bénévole.

Si vous désirez devenir porte-drapeau et participer à ce titre aux cérémonies commémoratives, ou si vous désirez obtenir de plus amples informations, contacter Michel Morel au 01.43.77.69.20 (à partir de 19h) ou par courrier : BP 12 - 94701 Maisons-Alfort cedex.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2011

Journées Européennes du Patrimoine

Chaque année, la Direction de la Culture et les Archives de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice vous proposent, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, un programme d'animations gratuites et ouvertes à tous.

Tout le week-end : Exposition "morceaux choisis" (peintures et sculptures) de 13h à 18h à l'Espace Art et Liberté. Exposition "Photographiez votre ville" à l'extérieur des mairies de Saint-Maurice et de Charenton-le-Pont.

Le samedi 17 septembre : Balades contées des hôpitaux de Saint-Maurice à 14h et à 16h.

Le dimanche 18 septembre : Visites citoyennes des mairies à 14h (mairie de Saint-Maurice) et à 16h (mairie de Charenton).

Réservation conseillée au 01.56.29.31.89.

Visites des grandes orgues Cavallé-Coll de l'église Saint-Pierre de Charenton de 14h à 17h30.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 17 & 18 SEPTEMBRE 2011
CHARENTON SAINT-MAURICE



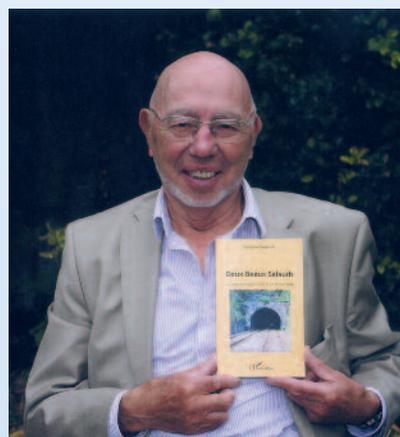
Renseignements au 01.71.33.51.00

www.charenton.fr • www.ville-saint-maurice.com

Grâce aux partenaires de la Communauté de communes, vous pourrez également découvrir : les Hôpitaux de Saint-Maurice, l'église communale de Saint-Maurice, l'église des Saints-Anges Gardiens, la chapelle de Conflans et la synagogue de Charenton.

"DEUX BEAUX SALAUDS"

Le nouveau "Sauteron" vient de paraître



"Deux beaux salauds" : c'est le titre du dernier livre de François Sauteron, lequel ne pouvait trouver meilleurs qualificatifs pour désigner deux sinistres personnages, exécutés des basses œuvres qui firent régner la terreur dans le Figeacois et ailleurs durant l'occupation allemande. Après des années de recherches, de découvertes de documents inédits, de rencontres, François Sauteron a, pas à pas, retracé le parcours de ces deux individus, les tristement célèbres Hercule et Isanove. Ces deux traîtres, après être rentrés dans la Résistance et en avoir connu toutes les ramifications, devinrent des agents de la Gestapo, à laquelle ils livrèrent sans vergogne les maquisards qu'ils avaient côtoyés... torturant eux-mêmes leurs ex-amis avec une cruauté sans pareille... Des nombreux témoignages recueillis auprès des survivants, il a reconstitué dans les moindres détails les péripéties, les souffrances endurées... et voulu rendre hommage à celles et ceux qui ont souffert, aux Résistants, en aucun cas pour régler des comptes, mais simplement pour ne pas oublier ces drames. D'ores et déjà dans toute bonne librairie !

A vos agendas !

Vendredi 9 et samedi 10 septembre : Inscription des nouveaux élèves du conservatoire de musique André Navarra

Renseignements : 01.46.76.68.00

Samedi 10 septembre : Présentation de la saison 2011-2012 des Théâtres - à 20h30 - TVO.

Ouverture de la billetterie au Forum des Associations le **dimanche 11 septembre.**

A noter dès à présent : le samedi 5 novembre à 19h, Inauguration du T2R !



CARREFOUR DE L'EMPLOI

Préparez votre visite !

Le 15^{ème} Carrefour de l'emploi se déroulera le 29 septembre prochain à Baltard. Pour préparer au mieux les futurs participants, la Direction de l'Economie et de l'Emploi organise des réunions d'information et leur prodigue quelques conseils.



Après un premier rendez-vous organisé le 1^{er} juillet dernier autour des métiers de la propreté qui avait permis aux participants de rencontrer des acteurs de ce secteur d'activités, la Direction de l'Economie et de l'Emploi convie toutes les personnes, en particulier les demandeurs d'emploi de Charenton, Maisons-Alfort, Saint-Mandé, Saint-Maur et Saint-Maurice à **une réunion d'information sur les métiers du service à la personne.**

Cette rencontre se déroulera **le vendredi 9 septembre de 9h à 12h** à l'Espace Toffoli. Si vous désirez plus de précisions ou vous inscrire contactez le 01.46.76.50.01 ou envoyez un mail à gascault@charenton.fr Toujours dans la perspective de préparer en amont leur venue au Carrefour de l'emploi, **une autre session de réunions sera proposée aux demandeurs d'emploi le lundi 26 septembre de 14h à 15h puis de 15h30 à 16h30** dans les locaux charentonnais de la Direction de l'Economie et de l'Emploi.

Parce que se rendre au Carrefour de l'emploi s'apparente à aller à un entretien d'embauche comme les autres, ces rencontres auront pour vocation de fixer les grands principes à respecter dans ce type de rendez-vous.

Si vous ne pouvez participer aux séances organisées par la Direction de l'Economie et de l'Emploi, cette dernière vous rappelle ces quelques règles de préparation et de présentation :

- Grâce au site de la ville www.charenton.fr ou celui du Carrefour de l'emploi www.carrefourdelemploi.com, découvrez les exposants qui seront présents et ciblez ceux qui répondent à vos attentes professionnelles.



- Mettez à jour votre CV, adaptez-le aux entreprises qui ont retenu votre intérêt. N'hésitez pas à préparer votre présentation et à la répéter devant des proches.



- Soignez votre apparence. Jouez la sobriété, vous vous sentirez plus à l'aise et surtout, ne vous départissez jamais de votre sourire ; ce jour-là, vous n'aurez rien à perdre et tout à gagner !



- Préparez à l'avance votre itinéraire pour vous rendre sans encombre au Pavillon Baltard, cela vous évitera une pression supplémentaire le jour J.



Pour vous y aider, **les villes partenaires mettent des navettes à votre disposition.**

Pour les Charentonnais, le rendez-vous est fixé devant la Mairie à 8h15, 10h30, 14h et 16h. Pour les Mauritiens, le rendez-vous est également devant leur Hôtel de Ville à 8h30, 10h45, 14h15 et 16h15.

Les retours seront également assurés (les horaires sont consultables sur les sites des villes et du Carrefour de l'emploi et sur demande auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi). **A noter** : il est également possible de s'y rendre en RER (Station : Nogent-sur-Marne).

Et si les réunions et conseils ne vous suffisent pas, n'ayez pas d'inquiétude, sur place vous ne serez pas seul : vos conseillers emploi de la Direction de l'Economie et de l'Emploi seront là pour vous conseiller, vous orienter et vous rassurer à tout moment.



CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Les chefs d'entreprise font leur rentrée

Les membres du club Gravelle Entreprendre feront leur rentrée le **jeudi 8 septembre (de 8h30 à 10h30)** avec une matinale consacrée aux avantages qui seront désormais proposés aux adhérents de l'association.

Ce premier rendez-vous organisé après les vacances sera animé par des représentants des entreprises suivantes : la crèche "La Maison Bleue", le Centre Commercial Bercy 2 et la société Essilor.



Concours "Créatrices d'avenir"

Île de France Active (IDFA), acteur majeur du financement solidaire en Île-de-France, et ses partenaires s'unissent pour lancer "Créatrices d'avenir" le tout premier concours francilien dédié à la création et la reprise d'entreprise par les femmes.

Cinq prix récompenseront les initiatives les plus prometteuses dans ce domaine pour une dotation totale de 24 000 €.

Toutes les femmes qui ont créé ou repris une entreprise en Île-de-France depuis le 1^{er} janvier 2009, ainsi que les créatrices en cours de montage de leur projet, sont invitées à déposer leurs **dossiers de candidatures jusqu'au 9 septembre**.

Le jury se réunira début octobre afin de désigner les finalistes. La remise des prix se déroulera, quant à elle, le 7 novembre 2011 à Paris.

A savoir

Afin de mettre à jour le Guide Pratique officiel de la Ville et l'annuaire interactif, commerçants, artisans et chefs d'entreprises vont recevoir un courrier officiel signé par le Maire, Jean-Marie Brétilon. Ce courrier les invite vivement à remplir un coupon réponse sur lequel figureront leurs coordonnées exactes et à le retourner à la Direction de l'Économie et de l'Emploi. Si vous recevez ce courrier, n'hésitez pas à répondre car dans le cas contraire vous risqueriez d'apparaître sur ces deux outils de communication avec des informations erronées.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

LOGEMENTS SOCIAUX : TROUVER D'AUTRES SOLUTIONS !

Le manque de logements sociaux en Ile-de-France tient à plusieurs facteurs.

La rareté du foncier rend le terrain disponible très cher ce qui accroît le coût de construction. Une partie croissante de la population est alors contrainte de se tourner vers le logement social. Les statistiques européennes montrent que la France est un pays de locataires ! Alors que faire ?

- Construire encore plus de logements sociaux ? Bien sûr, mais où et avec quel argent ?

- Innover en encourageant la mobilité des locataires actuels d'autant que les situations personnelles peuvent changer : mariage, divorce, chômage, enfants, ... La moyenne départementale d'occupation d'un logement social est de 22 ans ! Or, il y a souvent un décalage entre la situation d'une famille aujourd'hui par rapport à ce qu'elle avait pu être au moment de l'attribution du logement 22 ans auparavant.

- Accepter plus facilement que des bailleurs sociaux puissent vendre à leurs locataires, dans de bonnes conditions et en tenant compte des loyers déjà perçus, une partie de leur patrimoine pour le réinvestir dans la construction de nouveaux immeubles sociaux.

- Engager un autre mode de réflexion sur le devenir du logement social qui impose des % de construction inatteignables dans des villes denses. On ne dit pas cela pour Charenton qui répond parfaitement aux obligations légales avec 28% de logements sociaux.

- Privilégier un parcours résidentiel qui va de l'accueil des jeunes couples dans le logement social jusqu'à l'acquisition de leur résidence. Ce processus leur évitera à terme de payer un loyer et le bien sera transmissible. Ils libéreront ainsi l'appartement social de leur début de vie. C'est tout de même la finalité que d'habiter chez soi plutôt que chez les autres !

Il faut se remettre en question pour trouver d'autres solutions et donner à nos concitoyens les possibilités de se loger décentement.

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

UNE RENTRÉE SCOLAIRE EN DEMI-TEINTE.

L'heure de la rentrée a sonné et nous permet aussi de dresser le bilan de l'année passée.

L'année scolaire 2010-2011 a été marquée par de vives polémiques entre la municipalité et une association de parents d'élèves, accusée de façon scandaleuse d'être récupérée par notre groupe d'élus ! Leurs revendications étaient pourtant justifiées, puisqu'il s'agissait d'attirer l'attention de Monsieur le Maire, sur les conditions d'accueil des enfants à la cantine de l'école Aristide BRIAND. Il n'y avait soi-disant aucun problème, mais la municipalité a tout de même décidé d'ouvrir dans la précipitation un nouveau réfectoire, reconnaissant ainsi que les demandes des parents étaient fondées.

Une fois de plus, il faut reconnaître une certaine improvisation de l'équipe municipale quant aux questions d'éducation.

Des clubs sportifs interviennent pour les enfants de certaines écoles élémentaires, alors que d'autres (Desnos), en sont privées, car situées trop loin du lieu de pratique du sport. Ce fonctionnement à deux vitesses n'est pas acceptable. Nos écoles doivent être placées sur un pied d'égalité et offrir toutes des activités équivalentes quelle que soit leur situation.

Une fois de plus, il faut reconnaître une gestion déséquilibrée de l'équipe municipale quant au traitement des quartiers de la ville.

La rentrée est marquée partout en France par de nombreuses suppressions de postes voulues pas le gouvernement, pour réduire le budget de l'éducation nationale. A Charenton, 2 classes de maternelle ont été fermées, alors que 2 classes de primaire s'ouvrent.

Les écoles de Charenton sont surchargées, les classes vont dépasser les 30 élèves (y compris en maternelles !), les circuits d'aides (accompagnement scolaire, RASED, ...) sont amputés ou supprimés, la qualité de la restauration scolaire fait débat, les prix pratiqués par la commune pour les activités extra-scolaires (centre de loisirs, cantines, ...) ne cessent d'augmenter !

Cette année encore, élus et parents d'élèves devront rester vigilants dans l'intérêt de tous les enfants et de la défense du service public d'éducation.

Le 11 juillet 2011.

Réagissez sur notre blog : www.ps-charenton.fr



Groupe "Réunir pour Changer" Jeanne STEFANI

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

POUR S'INFORMER SUR LE PROJET DE BERCY FAUT-IL ALLER À PARIS ?

Deux réunions sur le projet de Bercy ont été organisées dans le 12^{ème} arrondissement de Paris : l'une le 11 mai dernier pour lancer la concertation, l'autre sous forme de groupes thématiques le 16 juin. Certes le périmètre d'étude parisien n'englobe pas Charenton ! Néanmoins, en quête d'informations concernant notre ville, mais frustrés par leur absence, les Charentonnais se pressent à ces réunions parisiennes, vivement encouragés à s'y rendre par la Municipalité, au travers d'une communication fournie (tracts, site internet)

La ville de Paris, elle, avance et fait participer sa population. Elle a commencé à travailler avec des architectes prestigieux et a rattrapé son retard sur le projet charentonnais pourtant lancé avant ! Chez nous, rien depuis mi-2009 ! Vous voulez un accès facile à Paris ? Attendez la prolongation de la rue Baron Le Roy - de Paris à Charenton ! De nouveaux transports, une gare RER ? Cela dépendra du projet parisien ! Des commerces de proximité, des lieux de loisirs, des écoles, un collège ? Ils n'existeront que si Paris le décide ! ...

En fait, la ville de Charenton a délégué sa réflexion sur son propre avenir. Elle a tout d'abord confié la compétence "aménagement" à l'intercommunalité. Puis la Communauté de communes a rejoint Paris dans un groupement de commandes, lequel réalise toutes les études. Pourtant à l'origine, le projet charentonnais s'inscrivait dans une démarche de coopération entre les deux villes et faisait appel à la fusion des réflexions des deux parties.

Le danger présent est de voir Paris ignorer Charenton. Nous abstiendrons-nous de "penser" notre ville et laisserons-nous imaginer par d'autres le futur du quartier de Bercy ? Bien évidemment, non ! Les Charentonnais doivent imposer leur vision pour cette opération qui concerne son territoire. Dans l'absolu on aurait pu se passer de l'avis des Parisiens. Malheureusement notre Maire a voulu encore une fois négocier ! Qui verra le résultat et dans combien de temps ?



Les élus du Groupe "Charenton en mouvement" Alain Dreyer, Marie Hélène Rougeron, Françoise Kaziz-Mouric

Les principales décisions

• Changement de destination de l'immeuble sur cour situé 19 rue Victor Hugo en vue de la **réalisation d'une crèche collective**. A l'origine, ce bâtiment avait été acquis par la Ville en vue de procéder à une extension du dojo situé à côté. Les besoins dans le domaine de la petite enfance étant importants, il est proposé ce qu'on appelle un changement de destination. Plutôt qu'un équipement sportif, le Maire souhaite y construire une crèche. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à ce projet. **Voté à l'unanimité.**

• La municipalité souhaite que cette crèche soit construite et fonctionne après avoir engagé une procédure de délégation de service public.

Voté à la majorité (4 abstentions, 3 contre)

• **Modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** de la ville après avis favorable du Commissaire enquêteur. **Voté à la majorité** (7 contre)

• Acquisition par la Ville d'une parcelle de 1 112 m² au 26 et 26 bis rue Gabriel Péri et 9 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny en vue de la **construction de la nouvelle école des Quatre Vents**.

Voté à la majorité (7 abstentions)

• Charte des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). La Ville a mis en place de façon volontaire des Atsem dans toutes les écoles maternelles. Ces agents participent à la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants et assurent leur accompagnement au moment des repas. La charte vise à harmoniser l'organisation du travail de ces Atsem. **Voté à l'unanimité**

• Avenant à la convention d'occupation temporaire de l'Espace Jeunesse. Dans le cadre de la création de son service jeunesse, la Ville souhaite que ce nouveau service partage les

locaux de l'Espace Jeunesse situés 7 bis, quai de Bercy avec l'association Aliaj.

Voté à l'unanimité

• Subventions aux clubs sportifs qui interviennent pendant le temps scolaire et périscolaire. Plusieurs associations sportives charentonnaises interviennent auprès des jeunes scolaires.

Voté à la majorité (4 abstentions)

• Mise à jour du règlement intérieur des prestations périscolaires. A compter de la rentrée scolaire, la Ville met en place **la garderie du soir en école élémentaire** les lundi, mardi, jeudi et vendredi de **18h à 18h30**. Ce nouveau service s'adresse aux familles qui, en raison de leurs contraintes professionnelles, éprouvent des difficultés à venir chercher leur enfant avant 18h.

Voté à l'unanimité

PÉTITION

Non à l'aire pour les gens du voyage dans le Bois de Vincennes

Vous avez été plusieurs centaines à nous retourner la pétition qui a été lancée afin de s'opposer au projet d'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage dans le Bois de Vincennes.

Pour ceux qui souhaiteraient s'associer à cette pétition, nous publions à nouveau le bulletin ci-dessous à découper et à renvoyer à : Mairie de Charenton - Cabinet du Maire - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont ou à déposer en Mairie dans l'urne disposée à cet effet à l'accueil du 48 rue de Paris. ■

Nom : Prénom :

Adresse :

Email :

REFUSE L'IMPLANTATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DANS LE BOIS DE VINCENNES

Date :

Signature

Coupon à découper et à renvoyer à : Mairie de Charenton - Cabinet du Maire - 48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont ou à déposer en Mairie dans l'urne disposée à cet effet à l'accueil du 48 rue de Paris
ou à télécharger sur www.charenton.fr

RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de septembre 2011 à décembre 2011 pour les jeunes garçons et filles nés en septembre 1995,
- d'octobre 2011 à janvier 2012 pour ceux nés en octobre 1995
- de novembre 2011 à février 2012 pour ceux nés en novembre 1995.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50

INITIATIVE

Ils ont couru pour le sourire de leur maman

Redonner le sourire à leur maman, que la vie n'a pas épargnée, en réalisant son rêve (suivre une formation de chute libre), telle est la mission que Matéo et Tomas se sont fixée au début de l'été. Leurs économies respectives ne suffisant pas à financer leur projet, les 2 jeunes Charentonnais ont eu l'idée de se faire parrainer par tous les habitants qui le souhaitent à l'occasion d'une course qu'ils ont réalisée le 16 juillet dernier au parc de l'Archevêché.

Une initiative que Charenton Magazine voulait saluer parce qu'elle vient du cœur de deux enfants ayant pour seul but d'illuminer le visage de leur maman d'un sourire.



NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Valentin WARET
 Apolline PIART
 Kilian LAGUERRE
 Anna FELLOUS
 Ron ASSUIED
 Alexis TARTARIN
 Amir YOUSSEF
 Nathanael GHERSON
 Dan ROFÉ
 Charlotte BENOIT
 Esteban AZUARA EYMARD
 Théo JARROSSAY
 Valentine MARTINET
 Anya WIJESKARA ARACHCHIGE
 Maël HUBERT
 Arthur PAYAN
 Anaïs BELHOUL
 Iryna AVRONS
 Antonin FALGERE
 Allegra WEISSER
 Clémence PONCET HAGENBACH
 Ella BENHAROUCH
 Emilie COUNIL
 Eliana MARTON
 Noah HIRSCH
 Wendy-Rose BAUCHET
 Lya DJIAN
 Séléna PROUM
 Victor GUY—DUAN
 Maël LERAT LOUSSOUARN
 Satya ORTONNE
 Emma CHOU
 Marwa REZGUI
 Raoul RASSER
 Nathan DESIRÉ
 Manon DEBEAU--THÉLU
 Emma THOMASSON
 Liyat BENICHOU
 Mohamed RHOUMA
 Aaron SELLAM
 Ethel MAMANE
 Alicia GOUROFF
 Eva CORCOS
 Raphaël MICHOT
 Océane PREUX
 Dev OZERKER
 Nathanaël DEKERLE
 Charlie VAILLANT GUY
 Rayane ABDENNOUR 1^{er} Jumeau
 Rami ABDENNOUR 2^{ème} Jumeau
 Clément LAGACHE
 Noémie WOESTELANDT
 Lila GHEZALI 1^{ère} Jumelle
 Noé GHEZALI 2^{ème} Jumeau
 Mickael NAJJAR
 Axel EGRON
 Eliel AMRAM

Mona MALKA
 Charlie LAFFITE
 Khalifa SYLL

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Céline ETRE et Laurent GIRARD
 Virginie MIRANDA et Jorge PASCOAL FONSECA
 Elodie MANZATO et Salah SADKI
 Chloé RODRIGUEZ et Grégory BOUHANICHE
 Sarah SOUCHET et Samy BELKILANI
 Sabrina ABELLO CORVINOS et Samuel BOYER
 Jessica LEVY et Jonathan TAIEB
 Julie LEVY et Antony CHAMAK
 Saadia BOUDGHENE STAMBOULI et Rafik ATTAL
 Charlotte WILLAERT et Frédéric GARNIER
 Pascale SERVENT et Eric BARNIEU
 Vanessa MICHEL et Willy ANTIOPE
 Magdalena POPLONSKA et Christophe DELPAU
 Cécile DI ROLLO et Damien ABISROR
 Sandrine BONIZEC et Lionel JULIAN
 Elisabeth HAMON et Jean FOTZLER
 Elodie MERSIER et Joël NATUREL
 Johanna SULTAN et David BENSIMON
 Cindy PHON et Eric MONICAT
 Yaëlle FITOUSSI et Arnaud COHEN-GANOUNA
 Vina NAKHIENGCHANH et Markus KRÄMER

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Emilienne PIERSON
 Philippe CLÉMENT
 Hélène BASSIN
 Jean TORTRA
 Denise LE GUILLOU veuve LELIÈVRE
 Liliane BEAUMEUNIER veuve DOS-SANTOS
 Gérard QUEUILLE
 Norbert POIRON
 Jean-Jacques NIGRON
 Jean-Marie RIGAL
 Aaron KHALIFA
 Simonne ROCHE veuve COLINE
 Germaine DIGARD épouse AMILHAT
 Jean-Pierre BASSETTI
 Jean LAHOUEZ
 Mauricette AUVERT veuve SACCHI
 Catherine GOSSO épouse DURAND
 Gisèle LALÈS veuve PENANCIER
 Léon BENISTI
 Robert LEBRETON
 Alice BENISTY veuve ELALOUF



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité et de l'enseignement secondaire
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 4 septembre

Krief
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

• Dimanche 11 septembre

Laclaire
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• Dimanche 18 septembre

Safeno
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 25 septembre

Roy
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h.

Appelez le 15.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

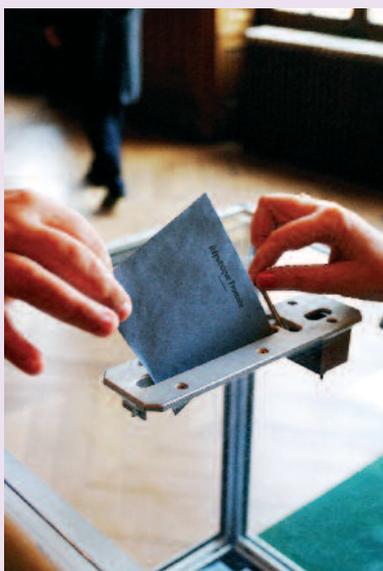
INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **jeudi 15 septembre** à partir de 19h30.

Conseil communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à l'Hôtel de Ville de Charenton, le **jeudi 29 septembre** à partir de 19h30.



LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez participer aux scrutins relatifs aux élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en 2012, vous devez figurer sur les listes électorales.

Si vous ne l'êtes pas encore, vous devez en faire la demande **avant le 31 décembre 2011** auprès du service des Affaires civiles de la Mairie.

Pour ce faire, vous avez à votre disposition différentes modalités d'inscription : sur place, par correspondance ou via le site Internet de la ville (www.charenton.fr).

Affaires civiles - 16, rue de Sully - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h15 à 17h15. Reprise des permanences du samedi matin (7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45) le 3 septembre - Tél. 01.46.76.46.50. ■

CIBLEZ VOS ENVIES AU

Forum

des Associations

Dimanche

11 septembre 2011

10 h-18 h

Marché couvert - Entrée libre



Informations :
01 71 33 51 22

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE